



SNUipp-FSU

Déclaration liminaire à la CAPD du 10 avril 2008

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Dans un courrier du 21 mars le SNUipp-FSU vous a interpellé sur la gestion calamiteuse concernant la ½ journée banalisée pour l'étude des programmes. En effet après avoir demandé aux écoles de prévenir le plus tôt possible les familles, vous avez sur ordre du ministre annulé cette consultation. Vous avez ensuite indiqué que ce temps de concertation serait pris sur des heures qui, en fait, avaient déjà été effectuées. Vous le saviez parfaitement. Le SNUipp-FSU vous a indiqué que la seule alternative était d'utiliser les temps prévus pour l'étude des projets d'école. Vous n'avez pas jugé opportun de nous répondre ni de donner les moyens aux enseignants de s'exprimer sur ces programmes. Mais sans doute le but était-il là ? Faire en sorte que les enseignants soient amenés à ne pas se prononcer sur ces programmes. Et bien malheureusement pour le ministère mais heureusement pour les élèves et pour l'école, les enseignants ont massivement répondu. Le SNUipp-FSU souhaite que les remontées au ministère soient publiées au niveau du Gard : en effet il n'y a rien de secret et cela ne représente aucun travail supplémentaire puisque les synthèses ont déjà été faites. Compte tenu des conditions scandaleuses dans lesquelles s'est effectué cette consultation, cette publication s'avère indispensable pour rétablir une confiance avec les enseignants. Et ce d'autant plus que des éditeurs ont envoyé dans les écoles des spécimens de livres prenant en compte ces programmes.

Concernant l'ordre du jour, les modalités d'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles sont toujours insatisfaisantes puisque la liste d'aptitude ne permet pas la reconstitution de carrière, ce qui empêche toute évolution pendant plusieurs années. Le SNUipp-FSU revendique toujours l'unité de la profession avec pour tous : maintien du droit au logement et du droit à la retraite à 55 ans.

Concernant la hors classe, le SNUipp-FSU dénonce ce système réservé à un petit nombre d'enseignants. Nous considérons au contraire que tous les personnels doivent pouvoir atteindre l'indice terminal de la hors classe dans une grille unique au rythme le plus rapide.

Quant aux congés de formation le SNUipp-FSU demande à nouveau l'augmentation du nombre de mois qui a diminué l'an passé.

Les délégués du personnel : Christophe BOISSIER, Sylvie BAILLEUL,
Georges MICHEL, Jean-François BOZEC, Philippe VIANNAY,